SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

Projet centre-ville

RÉUNION PUBLIQUE

LES PRÉCONISATIONS

COMPTE-RENDU

MERCREDI 8 MARS 2017

SEVRES.FR

Dans le cadre du projet de réaménagement du centre-ville, la Mairie de Sèvres a souhaité engager une démarche de concertation afin d'élaborer avec les Sévriens le centre-ville de demain. Après une phase de diagnostic organisée autour d'une balade urbaine et de deux ateliers avec le comité citoyen, la réunion publique du 6 juillet dernier a permis de restituer le diagnostic engagé par l'Agence CoBe en charge du projet et les grandes orientations identifiées. Cette nouvelle rencontre est l'occasion d'échanger avec les participants sur les différents scénarios proposés pour le réaménagement du centre-ville.

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET ANIMATEURS

M. Grégoire de la Roncière – Maire de Sèvres

M. Alexandre Jonvel – Architecte associé agence CoBe

Mme Camille Raynaud – Chef de projet agence CoBe

M. Romain Moreau – Chef de projet associé agence TraitClair

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Plus de 300 participants

Introduction

M. LE MAIRE

M. le Maire remercie les participants qui sont venus nombreux. Il rappelle que le réaménagement du centre-ville ne concerne pas uniquement les résidents du centre-ville mais bien l'ensemble des Sévriens. Ainsi, son aménagement devra répondre à l'ensemble des besoins des habitants.

La concertation a débuté en mai dernier afin d'établir un diagnostic partagé. Celui-ci a été présenté lors de la réunion publique du 6 juillet 2016. Des attentes fortes sont ressorties en matière de convivialité et d'accessibilité du centre-ville.

Aujourd'hui, aucun scénario n'est encore arrêté, plusieurs alternatives sont présentées ce soir. Une prochaine réunion publique permettra de présenter le scénario final organisé en phase et budgété.

Synthèse de la présentation

AGENCE TRAITCLAIR

RETOUR SUR LA CONCERTATION

La concertation vise à construire un diagnostic partagé mais également enrichir le travail et les différentes options d'aménagement envisagées par l'agence CoBe. La concertation s'est articulée autour de dispositifs ouverts à tous et le comité citoyen qui rassemble une trentaine de membres issus du monde associatif et des différents quartiers de Sèvres.

Les premiers scénarios ont été travaillés dans le cadre du comité citoyen entrainant des évolutions des propositions initiales.

La concertation s'est déroulée autour de deux grandes phases : le diagnostic et les préconisations afin de suivre au mieux l'avancée de l'étude urbaine. 4 ateliers successifs ont eu lieu avec le comité citoyen. La boîte mail dédiée au projet a permis de recueillir de nombreux avis sur les 4 scénarios initiaux.

AGENCE COBE - TRAITCLAIR

La présentation s'est effectuée dans une dynamique d'aller retour entre l'explication des scénarios et le retour sur l'avis des participants. Celui-ci est indiqué en italique.

LES DIFFÉRENTS SCÉNARII ET AVIS DES PARTICIPANTS

ENJEUX & DÉROULÉ DE LA DÉMARCHE

Les différents scénarios ont été construits à partir des enjeux identifiés pour le centre-ville. L'objectif est de redonner une identité commune au centre-ville de Sèvres tout en créant un espace public fédérateur et significatif. Il s'agit de retrouver une place du village capable d'accueillir des manifestations. Le but est aussi de recréer un lien facilité entre l'avenue de l'Europe et la Grande Rue. Les traversées sont aujourd'hui labyrinthiques.

L'objectif est de mettre en valeur les entrées du centre-ville depuis Paris mais aussi depuis la rue de la Ville d'Avray ou Pierre Midrin. La pacification du centre-ville passe également par la question de l'aménagement de la RD 910. En ce sens, des échanges sont en cours avec le conseil départemental afin de coordonner leur projet avec celui de réaménagement du centre-ville pour les inscrire en cohérence.

La démarche de concertation s'est articulée autour de la présentation de 4 scenarios initiaux au comité citoyen. Celui- ci a fait ressortir un scénario privilégié mais avec des améliorations souhaitées.

Chaque scénario prévoit :

- la création d'une place.
- l'implantation de nouveaux logements.
- la restructuration du marché.
- l'implantation de nouveaux commerces en rez-de chaussée afin de compléter l'offre existante.

- la revalorisation des espaces publics.

Des options sont également à l'étude indépendamment des scénarios. Une étude est en cours par le bailleur I3F pour la réhabilitation de cet immeuble et de la place rouge. La reconfiguration de la passerelle est également envisagée quel que soit le scénario, il s'agit notamment d'y redonner plus de place aux piétons.

La galerie du théâtre fait l'objet d'une étude lancée par la ville en parallèle. Elle présente une forte complexité technique, juridique et en terme de sécurité incendie qui nécessite des études complémentaires.

LES PREMIERS SCÉNARIOS

LE SCÉNARIO 1 "PLACETTE SUD"

Le scénario 1 prévoit la construction d'une placette sud de 1250 m². La rampe du parking public et le commissariat sont détruits afin de créer cet espace public. Un nouveau bâtiment est construit à l'emplacement du commissariat afin d'intégrer une nouvelle rampe d'accès pour le parking public et un linéaire commercial bordant la placette.

La placette sud se poursuit jusqu'à l'entrée de la rue Pierre Midrin à travers une cohérence des espaces publics. Le marché est restrucuré et sa façade est travaillée. Le toît du marché reste un square public.

- *Les participants estiment que l'espace public proposé est trop restreint et qu'il est dommage de construire à nouveau un bâtiment à l'emplacement actuel du commissariat. Ce scénario change peu de chose au centre-ville actuel bien que le maintien des services publics et administratifs soit apprécié. Le bâtiment situé à la place de la station-service semble trop haut pour certains participants. Il risque de dissimuler l'église située juste derrière.*

LE SCÉNARIO 2 "L'AXE EST-OUEST"

Ce scénario s'organise autour de la création d'une place linéaire le long de l'avenue de l'Europe. La rampe du parking public, le commissariat et le centre-administratf sont détruits. Deux immeubles d'habitations viennent border cette place linéaire et accueillent des commerces en rez-de-chaussée. Les traversées entre l'avenue de l'Europe et la Grande Rue sont facilitées.

Le bâtiment du marché est transformé avec un extension du parking actuel et l'implantation en façade du commissariat. Le marché, quant à lui, se développe avec des étals extérieurs sous forme d'un mail.

- *Les participants estiment que ce scénario permet de créer un espace public conséquent et ils soulignent l'importance de la nouvelle continuité nord/ sud créée. L'espace public envisagé semble trop linéaire et lié à la départementale. Il est soumis à ses nuisances : sonores, pollution. Les participants souhaitent une véritable place de centre-ville.*

LE SCÉNARIO 4 "LA PLACE OUEST"

Ce scénario envisage la création d'une place ouest. Un immeuble d'habitation vient s'adosser au bâtiment du marché actuel. Celui-ci est transformé en commissariat. Le marché est relocalisé.

Des commerces sont implantés en rez-de-chaussée afin de border cette nouvelle place. Une halle de plein vent est créée, elle permet d'accueillir des événements ou encore le marché en plein air afin d'animer cette place.

- *Les participants estiment que l'espace public créé est significatif. Néanmoins, le lien avec la place du Colombier et l'église est limité. La place créée est décalée par rapport à la rue Pierre Midrin ce qui limite les continuités commerciales. Le square du Dr Charles Odic et*

l'espace de jeux au-dessus du marché disparaissent.

LES SCÉNARIOS PRIVILÉGIÉS

LE SCÉNARIO 3 "L'AXE NORD-SUD"

Ce scénario est celui qui a reçu le plus d'avis favorables. Il prévoit la démolition du commissariat, du centre administratif et de la rampe du parking public. Un immeuble d'habitat est construit à l'angle de la place. Une extension du parking souterrain actuel est prévue sous la place. L'accès au parking est organisé par une nouvelle rampe au sein de l'immeuble.

Ce scénario créé une vaste place centrale avec un léger dénivelé afin de gérer la topographie du centre-ville.

- *Les participants ont donc apprécié ce scénario. Ils ont souligné tout de même le manque d'engagement sur le bâtiment du marché et l'absence de lien entre la place créée et la place du Colombier.*

Ce scénario a été approfondi et a donné lieu à deux nouvelles alternatives. Celles-ci ont été présentées au comité citoyen.

LE SCÉNARIO 3.1 "LA NOUVELLE HALLE"

Ce scénario propose d'intervenir sur une partie de la halle du marché actuelle. Ainsi, une partie du marché serait détruite afin de construire une nouvelle halle dotée d'une architecture plus contemporaine. Ce scénario nécessite de travailler finement la question du nivellement dans les espaces publiques. La relation avec la place du Colombier est plus évidente, celle-ci serait requalifiée.

- *Les membres du comité citoyen estiment que cette nouvelle continuité est intéressante. Il s'interroge sur la superficie du marché intérieur. En effet, il est important de maintenir les installations nécessaires pour les commerçants qui ont besoin de réfrigérateurs. La halle pourrait être transparente.*

LE SCÉNARIO 3.2 "LE JARDIN DE L'ÉGLISE"

Ce scénario propose de démolir l'ensemble du bâtiment du marché et du carrefour bio afin de créer des espaces publics généreux. Le lien entre la place, l'avenue de l'Europe et la Grande Rue est plus important. Le marché se développe entièrement en extérieur. Le fond de place est animé par un jardin qui pourrait accueillir des jeux pour enfants par exemple. La relation est également fluide avec la place du Colombier.

- *Les participants ont souligné que la réalisation d'un tel espace public est une démarche ambitieuse. Le déplacement du carrefour bio permettrait de créer de nouvelles porosités. Néanmoins, ils s'interrogent sur l'occupation et l'animation de ce vaste espace public. Ils craignent également que la fréquentation du marché baisse s'il est uniquement en extérieur. Ainsi, il semble important d'avoir quelque chose au milieu de la place pour l'animer : halle, kiosque…*

LE SCÉNARIO 5 "LA PLACE INTÉRIEURE"

Le scénario 5 prend le contre-pied des autres propositions. L'idée était ici de conserver le centre administratif et de démolir la halle actuelle du marché. Le rez-de-chaussée du centre administratif est restructuré afin qu'il soit à niveau. Le marché est implanté au rez-de-chaussée et devient ainsi visible depuis l'avenue de l'Europe. Les commerçants qui ont besoin d'un étal frigorifique sont à l'intérieur alors que les autres sont à l'extérieur. Un jardin est créé en fond de place. Cette proposition permet de maintenir le centre des impôts. Le commissariat, quant à lui, serait réimplanté à l'emplacement de l'ancienne poste.

AGENCE COBE

Des zooms ont été faits sur certains éléments de projet. Ces derniers sont à considérer indépendamment du projet global.

LES ZOOMS

L'ENTRÉE DE VILLE

L'un des objectifs est de marquer l'entrée du centre-ville. Il est envisagé de supprimer la station-service et de déplacer les salles paroissiales et le transformateur. La suppression du stationnement sur la passerelle permet également de l'alléger et ainsi de souligner les perspectives sur l'église. Deux alternatives sont proposées ensuite :

- L'implantation d'un petit bâtiment avec quelques commerces en rez-de-chaussée et des logements.
- Un bâtiment plus conséquent qui permet tout de même de conserver les vues sur l'église. Il amorce le centre-ville à l'image de l'immeuble de l'autre côté qui vient terminer l'îlot.

LA PASSERELLE

Le bureau d'étude spécialisé dans les circulations estime qu'il est nécessaire de maintenir la circulation dans le sens nord-sud. Ainsi, la circulation sud-nord quant à elle pourrait être supprimée afin de laisser une large place aux piétons et aux vélos. Cette solution permet également de maintenir le passage actuel des bus.

LE STATIONNEMENT

Les différents scénarios proposent d'étendre le parking public du marché sous le nouvel espace public. 83 places de stationnement supplémentaires peuvent ainsi être créées.
Les nouveaux logements créés ont leur propre stationnement souterrain. Le parking de l'Europe constitue un potentiel important pour se stationner mais il manque de visibilité. Le conseil départemental n'est pas opposé au changement des accès de ce parking.

LA GRANDE RUE

L'idée de piétonniser la Grande Rue avait été évoquée lors de la balade urbaine. C'est une rue agréable et qui fonctionne plutôt bien. La piétonnisation d'un tel axe nécessite de supprimer des places de stationnement et pourrait réduire l'attractivité des commerces existants, c'est pourquoi cette alternative n'est pas envisagée. En revanche, une piétonnisation ponctuelle lors de certaines manifestations pourrait être envisagée.

LA RD 910

Le projet de réaménagement de la RD 910 prévoit en l'état un nombre de traversées piétonnes réduit et peu d'espaces redistribués aux piétons. Le stationnement dans la contre allée engendre une importante consommation de l'espace. Ainsi, l'agence CoBe propose notamment de :

- Privilégier un stationnement longitudinal.
- Homogénéiser les matériaux utilisés avec ceux du centre-ville.
- Avoir uniquement une voie de circulation dans chaque sens afin d'agrandir les pistes cyclables.
- Augmenter le nombre de passages piétons

Temps d'échange

Afin de faciliter la lecture, les questions des participants et les réponses, ont été regroupées par thématiques.

ACCESSIBILITÉ ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES MOTORISÉS

> *Je vous remercie pour la présentation réalisée, c'est un travail de fond que vous faites sur le centre-ville. Je souhaite rappeler que Sèvres a pour particularités d'avoir des coteaux. Les habitants des coteaux descendent peu en centre-ville à pied ou à vélo. Le dénivelé rend la chose compliquée et longue. Par ailleurs, Sèvres dispose de deux gares avec entre 6 et 8 trains par heure pour aller à Paris ce qui rend le centre-ville non concurrentiel. Les habitants des coteaux ne vont pas en centre-ville car ils ont peur de ne pas pouvoir se stationner. Afin de dynamiser le centre-ville, il va falloir plus de 36 places de stationnement supplémentaires.*

> *Le parking souterrain est une bonne idée mais je voulais souligner que les parkings souterrains sont beaucoup plus chers que les places de stationnement dans la rue. Le coût des parcmètres est un point important. Les habitants du centre-ville représentent environ 7 000 habitants et les autres Sévriens habitent loin dans les coteaux.*

> *Je vis sur les coteaux et je rappelle que mes voisins ne viennent pas faire leurs courses en centre-ville. Lorsque les parkings sont éloignés, nous ne venons pas. Il faut faire attention à ne pas toucher à la station-service : où vas t'on chercher notre essence ? Mettre la passerelle en sens unique risque d'augmenter les problèmes de circulations qui sont déjà prégnants. Le commissariat quant à lui doit rester au sein du centre-ville.*

> *Je suis copropriétaire du parking de l'Europe et il reste encore beaucoup de places de stationnement. Un ascenseur permet ensuite d'accéder à la rue Pierre Midrin. Il faut revenir à ce qui était prévu en 1970 et optimiser le parking existant.*

> *Tout le monde n'a pas les moyens d'avoir un abonnement de stationnement qui coûte 77 euros par mois. Le stationnement est devenu payant au niveau de la rue Lecointre. Est-ce que ce ne serait pas possible d'avoir des tarifs pour les résidents du centre-ville ? Nous sommes obligés de nous garer très loin.*

> *Paris est maintenant une catastrophe en matière de circulation. L'usage de la voiture c'est une réflexion à long terme. La voiture va finir par être électrique et il n'y aura pas de problème.*

> *Une navette électrique depuis les coteaux afin d'accéder au centre-ville, n'est-ce pas envisageable ?*

Alexandre Jonvel explique que la question du stationnement a été étudiée par le bureau d'étude dédié. Pour l'instant, chaque scénario propose une extension du parking du marché avec la création d'un niveau supplémentaire. La rampe d'accès serait intégrée au nouveau bâtiment. Un second niveau serait réalisable mais très coûteux à cause de la nappe phréatique présente sous la place. Au début, l'idée était de proposer plus de stationnement mais cela représente des coûts importants. Le maintien du centre administratif est également une solution afin de maintenir les équilibres budgétaires.

Le réaménagement de la passerelle engendre la suppression de quelques places de stationnement. Celles-ci sont compensées par l'extension du parking du marché. Il faut aussi rappeler que le parking de l'Europe contient en moyenne 110 places de stationnement vacantes. Il connait environ 25% de vacance. L'idée est donc de favoriser de nouvelles pratiques en rendant l'offre actuelle plus lisible.

M. le Maire précise que la question des deux niveaux de parkings sera étudiée au regard de l'équilibre budgétaire de l'opération.
Il explique que les parkings sont actuellement en délégation de services publics jusqu'en 2021. Il n'y aura donc pas de modifications tarifaires avant cette date-là. Cette délégation a permis la rénovation du parking

de l'Europe. La création d'un parking sur un ou deux niveaux ne sera pas envisageable avant cette date-là. Afin de créer un parking souterrain, il est nécessaire de dégager des surfaces actuellement loties.

Il n'existe pas de tarif préférentiel pour les résidents en matière de stationnement sur le centre-ville. Il s'agit de maintenir une rotation efficace des véhicules afin que les non-résidents puissent venir se garer à proximité des commerces.

L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE ET LA STATION-SERVICE

> *L'immeuble de 6 étages proposé à la place de la station-service ne me semble pas adéquat. Qu'en est-il de la réhabilitation de la galerie du théâtre ?*

> *Il me semble regrettable d'enlever la station-service. Celle-ci comprend des services associés : nettoyage, garage, produits, qui constituent une plus-value. Où ira-t-on chercher l'essence ?*

> *Pourquoi envisagez-vous de construire de nouveaux bâtiments ? Ce n'est pas nécessaire. L'immeuble au niveau de la station-service va dissimuler la vue sur l'église et la nouvelle halle. La raison voudrait qu'on réutilise le centre administratif pour le commissariat et le marché.*

> *Est-ce que tous ces projets ont tenu compte des impacts sur la solidité de l'église ?*

> *Les bâtiments présentés ne répondent pas à la volonté de dégager les vues sur l'église ? N'est-il pas possible d'avoir une station-service réhabilitée ?*

> *Si l'on construit un bâtiment à l'entrée du centre-ville, cela va masquer l'église. Je pense que le scénario sur lequel il faut aboutir est un mixte entre les différentes propositions. Je rappelle que l'entrée du centre-ville commence pour moi au niveau du SEL.*

> *Cela me gêne que l'on parle d'entrée de ville au niveau de l'église alors que l'entrée de Sèvres s'effectue en amont.*

> *Est-ce que vous avez étudié la suppression de la passerelle ?*

> *Pourquoi piétonniser le pont ?*

M. le Maire rappelle que la question de la station-service est un arbitrage à prendre : laisse-t-on une station-service à l'entrée du centre-ville ? D'autres existent à Chaville, au niveau de la porte de Saint-Cloud, sur la route de la côte des Gardes. Il s'agit avant tout de valoriser l'église et donc de prévoir quelque chose de qualitatif. Des travaux commenceront en octobre afin de consolider l'église, ils dureront deux ans.
La parcelle BP est une propriété de la ville. Ainsi, tout aménagement devra être conforme à la volonté municipale.
Quant à la suppression de la passerelle ce n'est pas possible pour l'instant. Au vu des flux existants, ce ne serait pas raisonnable. Par contre supprimer la circulation dans un sens c'est possible.

Alexandre Jonvel ajoute que l'équipe est vigilante quant à la solidité de l'église. Des sondages ne sont pas réalisés au stade de l'étude urbaine, mais par contre lors de l'étude d'impact, cette question sera traitée spécifiquement.
La passerelle reste utile aujourd'hui. Beaucoup d'enfants passent par-là à pied. Une ligne de bus y passe et le trafic reste important dans un sens. Néanmoins, il est possible de supprimer les flux du sud vers le nord.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 910

> *Qu'en est-il des travaux de la RD 910 ? À Chaville, le nombre de place de stationnement conservé est finalement moindre par rapport au projet présenté initialement. Pour les courses courtes, c'est plus pratique d'avoir du stationnement aérien. Quelles informations avez-vous de la part du département ? Pouvez-vous vraiment échanger ?*

> *Nous entendons parler de la voie royale depuis 23 ans, quand est-ce que l'étude sera terminée ? Et après quand seront envisagés les travaux ?*

Alexandre Jonvel précise que l'équipe de CoBe a rencontré le département a deux reprises. Cela a permis de les informer de l'étude en cours

sur le centre-ville mais aussi d'accorder les deux projets pour favoriser une cohérence. Le projet n'est pas encore abouti mais de véritables échanges sont en cours.

M. le Maire explique que le département a partagé la RD 910 en plusieurs tronçons. Sur le premier tronçon qui se situe au niveau du parc de Saint-Cloud le lancement des travaux est prévu au début de l'année 2019 avec une livraison en 2020. Il s'agit de créer un mail piéton et vélo de l'autre côté du mur, celui-ci est abattu. Ce cheminement s'effectuera à l'intérieur du parc actuel. Ces travaux sont estimés à 7 millions d'euros et la ville participe à hauteur de 910 000 euros. Pour le reste de l'axe, le travail est encore en cours. La concertation préalable a eu lieu avec le département et une enquête publique est à prévoir juste après l'été. Les travaux sont envisagés plutôt pour fin 2019. Le budget prévu pour ces travaux est de 25 millions d'euros sur la ville. Ils sont pris en charge par le département.

LES DÉPLACEMENTS DOUX

> *De l'argent va être dépensé pour des places de stationnement mais il existe aussi des gens qui vivent en centre-ville. Ne peut-on pas dépenser de l'argent pour sécuriser les déplacements en vélo. Il ne faut pas oublier que plus on créé de routes, plus il y a de voitures.*

> *La Grande Rue ne peut-elle pas être piétonnisée ? C'est un parking à ciel ouvert. Ne peut-on pas empêcher le stationnement sur une portion de la rue ?*

> *Est-ce que c'est possible de rapprocher les coteaux du centre-ville ? Pourquoi pas via un escalator ?*

M. le Maire rappelle qu'il faut faire de la place aux piétons, aux vélos et à la voiture. La proposition d'escalier mécanique avait été faite par le Maire mais ce n'est pour l'instant pas la priorité.

LE MARCHÉ

> *Je fais partie du comité citoyen. Je suis favorable au scénario 3 mais quelques modifications me semblent nécessaires. Le marché proposé est un peu trop petit je pense. Je suis favorable au maintien du centre administratif avec une réhabilitation afin notamment d'y intégrer le commissariat à la place de l'ancienne poste.*

Alexandre Jonvel précise qu'il est souvent difficile d'arbitrer entre marché couvert et extérieur. Les deux solutions existent et sont attractives. Il est avant tout nécessaire de maintenir des installations frigorifiques pour les commerçants y compris au sein d'une halle de plein vent. Les commerçants du marché ont notamment expliqué que lors des travaux de la halle actuelle il y a quelques années, ils avaient connu une hausse de leur chiffre d'affaire en étant à l'extérieur. Le but est surtout de proposer un marché plus visible et attractif. Rapprocher le marché de l'avenue de l'Europe lui permet d'avoir une position attractive en matière de commercialité.

M. le Maire ajoute que l'équipe chargée de l'étude comprend notamment une agence spécialisée sur les commerces. Si il est envisagé de modifier le marché actuel c'est afin de garantir une commercialité supérieure à l'actuelle.

LES ESPACES PUBLICS

> *Afin d'agrandir cette place, est-il possible de déplacer l'entrée actuelle du parking plus à droite et de la faire moins large ?*

> *Que faites-vous également des personnes âgées ? Le centre-ville est peu accessible. Ils ont besoin de se garer à proximité.*

> *Notre centre-ville est déjà marqué par une place devant la mairie et une place devant le collège. Ces espaces ont été réaménagés. Pourquoi considère-t-on que le centre-ville est une île entourée de circulation ? Pourquoi faire une place alors que nous avons déjà tous les éléments de la sociabilité en ville : mairie, collège, église… ?*

> *Pourquoi voit-on des marches sur vos croquis ?*
> *Est-ce qu'il y a un restaurant de prévu ?*
> *Qu'est-il prévu au niveau du square Charles Odic ? Est-ce qu'il est prévu des aménagements pour les enfants ?*

Alexandre Jonvel revient sur la question de l'accessibilité. Le centre-ville est aujourd'hui peu accessible pour les personnes à mobilité réduite. Les rampes et les escaliers sont nombreux. L'altimétrie entre l'avenue de l'Europe et la rue de la Ville d'Avray est la même. Il est donc possible de remettre cet espace à plat et d'améliorer l'accessibilité par le traitement des matériaux.

À l'origine de la mission, le périmètre de réflexion était plus étroit. Celui-ci a été élargi suite à la concertation puisque les participants ont expliqué que le centre-ville s'étend jusqu'au SEL et à la médiathèque. Lors de la balade urbaine, le manque de convivialité du centre-ville est ressorti. Il n'existe pas de terrasses de cafés ou de square ensoleillé.
Les espaces situés devant la mairie et le collège sont plutôt des parvis. Il semble important de positionner un espace public majeur afin d'avoir un lieu de convergence. Il est nécessaire d'avoir une place ouverte, traversante bordée par des éléments qualitatifs : le marché, des commerces, des espaces verts. C'est la clé de réussite d'un centre-ville pour tous.

La place des enfants en centre-ville est un point important. Le square Charles Odic est toujours à l'ombre donc les aménagements avec des jeux pour enfants sont plutôt envisagés à d'autres endroits.

L'HABITAT

> *Pourquoi faut-il construire des immeubles de logements dans le centre-ville de Sèvres ?*
> *Qu'est-il prévu au niveau du bâtiment I3F et de la place rouge ?*
> *Pourquoi garder le bâtiment près du carrefour ?*
> *Le centre-ville a déjà été remanié il y a longtemps et 25 ans ont été nécessaires afin qu'il se renouvelle. Je crains la puissance des promoteurs, comment peut-on les contraindre à s'inscrire dans leur environnement urbain ?*

M. le Maire précise que la construction de logements au sein du centre-ville répond à un enjeu économique. Il n'est pas obligatoire de construire mais il est nécessaire de regarder l'équilibre économique de cette opération. C'est aussi une opportunité pour avoir de nouveaux habitants qui viendront aussi animer et alimenter les commerces présents.

Alexandre Jonvel explique qu'il n'est pas envisagé de démolir des bâtiments comprenant de nombreux logements. I3F participe à la démarche. Une requalification des façades est envisagée avec une réhabilitation lourde.

Le projet devra être conforme au PLU.

LE CENTRE ADMINISTRATIF

> *Je viens d'arriver à Sèvres, j'ai une voiture, un vélo et j'habite en centre-ville. J'ai eu du mal à trouver une place de stationnement à louer. Vous évoquez la possible démolition du centre administratif, j'y habite, je viens d'y acheter un appartement. Il faut garder ce bâtiment.*
> *Le scénario 5 est séduisant. Le centre administratif avec le centre des impôts est conservé. Ce serait dommage de ne pas le garder.*

Alexandre Jonvel rappelle qu'il existe 6 logements au sein du centre administratif. Il semblait important de proposer des scénarios contrastés. Finalement, le scénario choisi reprendra les qualités des différents scénarios présentés.
Il est nécessaire de créer une extension du centre administratif si l'on souhaite y intégrer le marché sinon la surface n'est pas assez importante.

M. le Maire précise que la ville souhaite maintenir le commissariat au sein du centre-ville, c'est pourquoi il est important de pouvoir maintenir des locaux adaptés à celui-ci.

LES SALLES ASSOCIATIVES

> *Les salles situées sous le pont du 8 mai 1945 accueillent des activités. Où allez-vous retrouver des surfaces correspondantes pour maintenir ces activités ?*

> *N'est-il pas possible d'installer au sein du centre administratif les salles associatives du quartier du théâtre qui sont inaccessibles, ainsi que les salles paroissiales ?*

M. le Maire explique que des discussions ont lieu avec le curé concernant les salles situées sous le pont. Il sera nécessaire de restituer les mêmes surfaces à proximité de l'église. Néanmoins, leur emplacement n'est pas encore arrêté.

Le centre administratif n'est pas extensible. Il ne sera pas possible de tout y mettre : commissariat, salles associatives et paroissiales. Des travaux vont être engagés sur la galerie du théâtre afin de la rendre plus qualitative et deux nouvelles salles vont être aménagées.

LE COÛT DU PROJET

> *Nous n'avons pas encore assez parlé du financement.*

> *Quel est le cout des différents projets et le financement correspondant ? Quel sera l'impact sur les impôts locaux d'un tel projet ?*

M. le Maire explique que le scénario 5 a émergé récemment il n'est donc pas encore chiffré. Le scénario 3 avec une nouvelle halle nécessiterait une participation de la ville de 19 millions d'euros. Pour le scénario du « Jardin de l'Eglise », le déficit s'élèverait à 21 millions. La conséquence sera nulle sur les impôts, ils n'augmenteront pas. Il s'agit de trouver des recettes pour financer cette opération.

CONCLUSION

M. LE MAIRE

M. le Maire remercie les participants d'être venu si nombreux. Il rappelle qu'une nouvelle réunion publique aura lieu afin de présenter le scénario privilégié avec des éléments de phasage. Celle-ci se tiendra juste avant ou après l'été.